

Principes de partenariat



Nos Principes de partenariat constituent un cadre directeur pour atteindre des objectifs communs et parvenir à un changement qui transformera la vie des personnes grâce à notre travail avec et via nos partenaires. Ces principes sont au cœur de notre mandat en tant qu'organisation de défense des droits humains, ils correspondent aux valeurs d'inclusion, d'intégrité, d'excellence et d'impact à l'échelle mondiale que défend notre organisation, et nous les intégrerons dans tous nos processus de partenariat, et de conception et de mise en œuvre des actions en commun.

En énonçant ces Principes, nous reconnaissons que le Centre s'engage, s'associe et collabore avec des organisations et des réseaux de différentes tailles, portées, niveaux de ressources, zones géographiques et mandats. Les Principes sont définis au niveau organisationnel, mais ont été conçus pour que chaque équipe de chaque région puisse les adapter à différents contextes et zones géographiques.

Tous les principes ont la même valeur^o: nous considérons que chaque principe est distinct mais que l'ensemble est indivisible et tous sont interdépendants. Ensemble, ces principes visent à assurer et à promouvoir l'équité et la responsabilité dans les partenariats que nous nouons en tant qu'organisation mondiale de défense des droits humains. Ils intègrent également une analyse approfondie de notre manière de construire et d'entretenir la confiance mutuelle et ils reconnaissent et corrigent les déséquilibres des forces qui existent dans tous les partenariats.

Obligation de rendre des comptes

Nous tenons nos engagements

- › Nous atténuons les rapports de force en recherchant un accord satisfaisant pour tous et en ajustant nos rôles, responsabilités, ressources, contributions attendues, résultats, évaluation, rétroaction et processus décisionnels respectifs.
- › Nous communiquons activement et consultons nos partenaires sur les questions qui affectent la mise en œuvre et les délais de réalisation de notre travail commun.
- › Nous partageons le mérite de nos réussites communes, assumons la responsabilité de nos erreurs ou de nos oublis, et prenons du recul pour créer de l'espace pour les autres, à chaque fois que nécessaire.

Transparence

Nous sommes ouverts et honnêtes dans notre approche du travail en partenariat

- › Nous agissons et communiquons clairement et honnêtement sur ce que nous voulons réaliser et comment nous allons travailler ensemble, y compris les limites potentielles.
- › Nous sommes flexibles, nous écoutons activement, nous cherchons à recevoir un feedback et nous nous adaptons aux commentaires et tirons des leçons avec et de nos partenaires.
- › Nous créons des synergies en partageant le matériel, les connaissances, les recherches et les ressources utiles avec nos partenaires, sans délai.

Respect

Nous apprécions et respectons les mandats, les valeurs, les systèmes, l'expertise, l'expérience et les décisions de nos partenaires.

- › Nous nous engageons à étudier et comprendre les environnements culturels et opérationnels de nos partenaires, et à respecter leurs perspectives, expériences et expertises uniques.
- › Nous reconnaissons la dynamique du pouvoir (et l'impact positif ou négatif que nous avons sur nos partenaires) et nous prenons des mesures avec l'intention de répondre aux préoccupations ou aux problèmes même lorsqu'ils sont inconfortables.
- › Nous ne partons jamais du principe que nous seuls savons ce qui est la meilleure ou la bonne façon de travailler en partenariat.

Équité

Nous recherchons l'équité dans le partage des ressources, des risques et des bénéfices pour tous les membres du partenariat

- › Nous reconnaissons que chaque partenaire avec qui nous travaillons et chaque population visée apporte son expertise et son leadership pour conduire des solutions et des stratégies partagées afin de produire un impact positif sur la vie des personnes.
- › Nous reconnaissons les points de vue uniques, les contributions, les expériences vécues, l'expertise et le contexte de tous les contributeurs au partenariat.
- › Nous veillons à ce que les responsabilités et les risques qui pèsent sur chaque partenaire soient à la mesure de ses capacités, de son financement et de ses autres ressources.